24

ça sexprime

Une production du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Tel-Jeunes

Le magazine des intervenants menant des activités d'éducation à la sexualité auprès des jeunes du secondaire

Contrer la banalisation de l'exploitation sexuelle :

une contribution au développement de relations égalitaires entre filles et garçons

Pour s'abonner
GRATUITEMENT
casexprime.gouv.qc.ca

Par Maude Cournoyer

Québec

Nº 24, PRINTEMPS 2014

Ce magazine est une collaboration

du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

Direction générale de santé publique
Richard Cloutier, rédacteur en chef
Valérie Marchand, rédactrice
Elysabeth Lacombe, rédactrice

de l'Université du Québec à Montréal
Maude Cournoyer, étudiante à la maîtrise en sexologie
Francine Duquet, professeure au Département de sexologie

du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé
Julie Pelletier

du Ministère de la Sécurité publique

Direction de la prévention et de l'organisation policière
Patricia Bourque

et de Tel-Jeunes
Linda Primeau, superviseure clinique
Mélissa Marcotte, intervenante

Les photographies contenues dans le présent magazine ne servent qu'à illustrer les différents sujets abordés. Les personnes y apparaissant sont des figurants.

Lorsque le contexte s'y prête, le genre masculin désigne autant les hommes que les femmes.

Le magazine *Ça sexprime* est aussi disponible en anglais sous le nom de *The SexEducator*

Abonnement

On peut s'abonner gratuitement au magazine ***Ça sexprime*** à l'adresse : casexprime.gouv.qc.ca

Votre opinion sur le magazine

Vous êtes invités à répondre à quelques questions sur le magazine pour aider à en améliorer le contenu. Pour ce faire, allez à l'adresse : casexprime.gouv.qc.ca, puis cliquez sur *Votre opinion*.

Pour obtenir les numéros précédents du magazine

Les numéros précédents du magazine *Ça sexprime* sont disponibles en version électronique seulement, au : casexprime.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Bibliothèque et Archives Canada, 2014
ISSN 1712-5782 (Version imprimée)
ISSN 1718-5238 (Version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2014

« Salut ! J'ai appris récemment qu'une de mes amies […] fait des fellations derrière mon école et se fait payer en argent ou en *pot*. Je savais déjà que ce n'était pas tout rose chez elle, mais je ne me doutais pas que ses problèmes allaient si loin. Elle a 16 ans en ce moment et je vois bien qu'elle n'est pas heureuse dans sa situation. Qu'est-ce qui pourrait lui arriver ? Est-ce normal ? Comment puis-je l'aider ? »

Garçon de 16 ans (Tel Jeunes)

Sexy girl all around the world just shake your hips;
And put that ass to work
When you hear my song, don't just bob along
Girl show me that thong and put that ass to work
We got sir rock and patron on ice, If you want another shot, then put that ass to work […]
Let me see you shake it til you make it in my phonebook
And maybe I get you naked

Put that a$$ to work (Chanson de LMFAO)

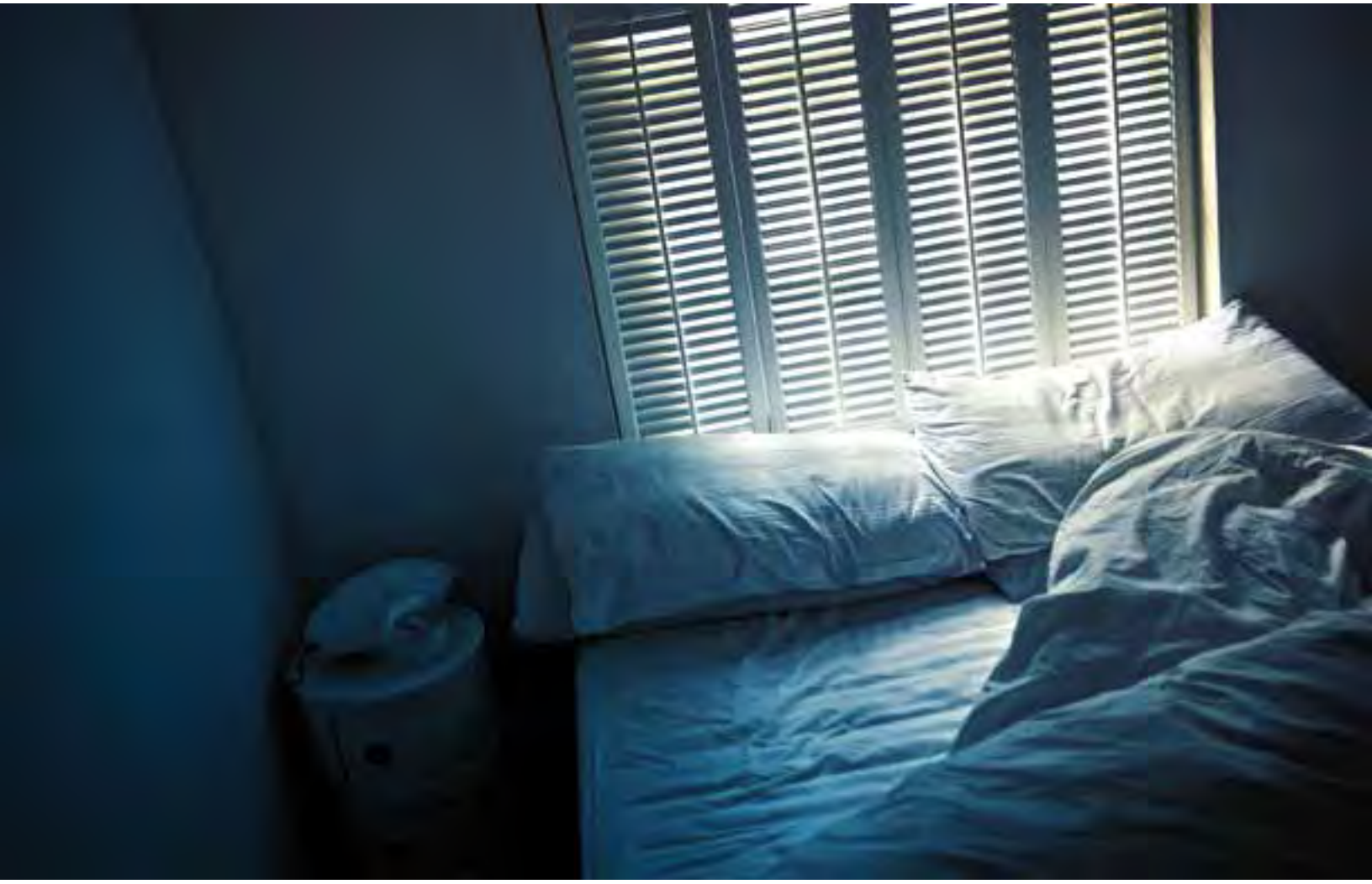

La problématique de l'exploitation sexuelle préoccupe les autorités nationales et internationales (Geadah, 2003) parce que l'exploitation commerciale des jeunes à des fins sexuelles figure parmi les formes de violence les plus cachées (Brawn et Roe-Sepowitz, 2008).

L'exploitation sexuelle est complexe et difficile à définir, en raison notamment des diverses formes sous laquelle elle se manifeste et des activités criminelles qui peuvent y être associées. L'exploitation sexuelle correspond notamment à une situation où un individu abuse sexuellement d'une autre personne ou l'utilise à des fins sexuelles en échange de biens ou de services (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2013). Une relation de pouvoir caractérise, dans la plupart des cas, le rapport entre exploiteur et exploité lorsque des enfants ou des adolescents sont impliqués dans une situation d'exploitation sexuelle. La prostitution juvénile et le proxénétisme, généralement associés aux gangs de rue au Québec, sont des formes d'exploitation sexuelle de personnes mineures (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2013). Dans ce contexte, l'exploitation sexuelle de mineurs est marquée par une absence de consentement ou par un consentement non valide : le consentement d'une personne mineure en situation d'exploitation n'est pas reconnu par la loi (Éducaloi, 2014b).

Les citations présentées en exergue montrent que certains jeunes se laissent attirer par, entre autres, l'argent ou les biens pouvant être obtenus en échange de faveurs sexuelles. En outre, la société de consommation actuelle pourrait amener plus de jeunes à voir ce type d'échange comme un moyen de satisfaire des désirs de consommation inaccessibles (Conseil du statut de la femme, 2012). Des jeunes y verront un monde excitant et exaltant, alors que d'autres seront portés à banaliser cette pratique sans nécessairement prendre en compte les risques qu'elle comporte (Mitchell, Finkelhor et Wolak, 2010).

Ce numéro de *Ça sexprime* vise à définir la notion de consentement à des actes sexuels, à préciser les composantes de celui-ci et à faire ressortir son absence dans les situations d'exploitation sexuelle de mineurs. Il a aussi comme objectif de proposer des pistes pour une intervention auprès des adolescents visant à agir contre la banalisation de l'exploitation sexuelle dans l'environnement médiatique et à aider des jeunes vulnérables, dont certains risquent d'être impliqués dans des activités prostitutionnelles.

L'exploitation sexuelle : une absence de consentement

Il ne peut y avoir de consentement dans un contexte d'exploitation sexuelle. En effet, l'article 273.1 (1) du Code criminel définit le consentement comme l'accord volontaire de se livrer à une activité sexuelle. Cela signifie que le consentement doit être libre et éclairé; de plus, il doit être donné par la personne elle-même, et non être déduit de ses paroles ou de son comportement.

Par ailleurs, le consentement sexuel fait référence au désir d'avoir des contacts sexuels, à la sensation de se sentir prêt et en confiance plutôt qu'à la volonté de faire comme les autres, de ne pas déplaire ou décevoir (Duquet, Gagnon et Faucher, 2010). Le consentement sexuel implique le respect de soi et de son corps.

Le consentement est impossible dans plusieurs situations. Ainsi, un consentement donné par un tiers – que ce soit un ami, un parent ou n'importe qui d'autre – n'est pas valide. Nous le répétons, **le consentement doit être donné par la personne elle-même**. Il ne peut non plus y avoir de consentement lorsque, par exemple, cette personne a un contact sexuel sous la menace, sous l'effet de la crainte, sous l'influence ou les pressions de quelqu'un d'autre en position d'autorité ni lorsqu'elle est inconsciente ou intoxiquée par des substances psychotropes telles que l'alcool ou une drogue (Éducaloi, 2014a). **Même si une personne mineure s'engage volontairement dans une activité sexuelle, son consentement n'est pas valide dans un contexte d'exploitation** (Éducaloi, 2014b).

Il est possible de changer d'avis et ce, en tout temps : une personne peut décider qu'elle ne veut plus poursuivre l'activité sexuelle et retirer alors son consentement (Éducaloi, 2014b).

La marchandisation de la sexualité dans les vidéoclips et les chansons : une forme d'exploitation sexuelle dont il faut parler

Des images et des messages qui glorifient la prostitution

Depuis quelques années, plusieurs images ou messages liés à la marchandisation de la sexualité apparaissent dans les vidéoclips ou les paroles de chanson. C'est le cas particulièrement dans la musique rap (Arnett, 2001, cité dans Bryant, 2008; Weitzer et Kubrin, 2009) mais aussi dans des chansons populaires qui sont largement radiodiffusées, par exemple *Sexy Bitch*, d'Akon, et *Ayo Technology*, de Milo. *Blurred Lines*, de Robin Thicke, est un autre exemple de chanson qui évoque l'exploitation sexuelle en la banalisant (Lamalice, 2013).

L'infiltration, dans la culture populaire, des codes de la prostitution ou d'autres formes d'exploitation sexuelle préoccupe par l'influence que celle-ci peut avoir tant sur la vision des jeunes quant aux rapports hommes-femmes que sur les représentations que ces mêmes jeunes se font de la sexualité, de la séduction et des relations sexuelles.

Les adolescents se définissent comme femmes ou comme hommes de façon graduelle et ils le font notamment à travers les rôles sexuels qui leurs sont présentés. Ils trouvent des modèles qui les inspirent entre autres dans la musique qu'ils écoutent et les vidéos qu'ils regardent. À l'adolescence, ces deux activités occupent une très grande place (Bryant, 2008). Pour plusieurs jeunes, la musique rap et les vidéoclips sont un important moyen d'expression de leur identité (Arnett, 2001, cité dans Bryant, 2008).

Or, certains artistes populaires auprès des jeunes s'approprient le vocabulaire ou l'imaginaire de la prostitution. Dans les vidéoclips, comme dans les films pornographiques, le corps de la femme est souvent morcelé par des cadrages suggestifs avec la caméra. Les femmes sont présentées comme des objets sexuels, seules ou en groupe, se promenant ou dansant lascivement, peu habillées – sinon en sous-vêtements –, autour d'un homme (Arnett, 2002, cité dans Kistler et Lee, 2009). Elles jouent fréquemment un personnage de prostituée, de danseuse dans une boîte de nuit ou de domestique (Grabe et Hyde, 2009). Les chanteurs masculins ne sont pas les seuls à exploiter la sexualité dans leurs chansons. En effet, plusieurs artistes féminines se positionnent elles-mêmes en tant qu'objet sexuel, notamment Rihanna (*SM, Rude Boy*), Nicki Minaj (*Starships*) et Shakira (*Rabiosa*). En plus d'aborder directement l'univers de la prostitution, plusieurs paroles de chansons banalisent, voire érotisent, l'exploitation ou la violence sexuelle.

Les conséquences de la banalisation de l'exploitation sexuelle dans les vidéoclips et les chansons

Quand on banalise l'exploitation sexuelle, on compromet la capacité des femmes et des hommes à créer des relations égalitaires (Geadah, 2003). Or, le développement de telles relations entre les filles et les garçons est nécessaire à l'établissement de relations amoureuses et sexuelles épanouissantes basées sur la mutualité (Bryant, 2008). La diffusion massive d'images et de messages stéréotypés comme ceux que présentent les vidéoclips n'est donc pas sans conséquences sur les jeunes, qui peuvent en venir à croire que ces images et messages représentent la réalité, voire un modèle à suivre (Réseau Éducation-Médias, 2009a). **Bien qu'une majorité de jeunes se dise mal à l'aise et en désaccord avec la façon dont la femme et les relations amoureuses sont représentées dans les vidéoclips, nombre d'entre eux en viennent néanmoins à intérioriser ou à reproduire les attitudes et les comportements qu'ils y voient.** La réduction de la femme à l'état d'objet dans ces produits culturels conduirait les jeunes à banaliser les échanges sexuels et à normaliser les comportements qui tiennent de l'exploitation sexuelle : la fille sert à attiser le regard masculin, et elle n'existe que pour les hommes et leurs désirs (Lavoie et autres, 2010; Dorais et collab., 2006). Dans ce contexte, le consentement libre et éclairé à des gestes sexuels peut facilement être confondu avec le désir de plaire, de faire plaisir, d'être remarqué ou de *rendre service* et mener ainsi certains jeunes à accepter de poser des gestes sexuels qu'ils ne désiraient pas véritablement poser (Duquet, Gagnon et Faucher, 2010).

Plus les jeunes regardent de vidéoclips, plus ils tendent à accepter les stéréotypes qui y sont présentés et à banaliser la violence entre les hommes et les femmes (Bryant, 2008; Kalof, 1999).

Chez les filles…

La réduction du corps de la femme à l'état d'objet dans les vidéoclips à contenu sexuel aurait une influence sur les filles : celles-ci accorderaient une plus grande importance à leur apparence physique et se définiraient davantage elles-mêmes comme des objets sexuels (Grabe et Hyde, 2009). Par ailleurs, le visionnage de ces vidéos par les filles engendrerait chez elles une plus grande tolérance de la violence dans leurs relations amoureuses, de par le caractère traditionnel des rôles sexuels que véhiculent ces images (Johnson et autres, 1995).

Chez les garçons…

Les garçons seraient influencés par la sensation de pouvoir éprouvée par les hommes qui émane des vidéoclips à contenu sexuel (Orange, 1996). Plus particulièrement, le visionnement de vidéoclips de musique hip-hop à contenu hautement sexualisé les amènerait à considérer davantage les femmes comme des objets et à développer une pensée plus traditionnelle des rôles; il encouragerait même certains mythes concernant les agressions sexuelles (Kistler et Lee, 2009). La culture hip-hop laisse croire aux garçons qu'ils doivent correspondre à cette image du *pimp* constamment à la recherche de filles pour assouvir ses besoins sexuels (Réseau Éducation-Médias, 2009a). Et cette culture *pimp* chic, où les hommes sont dépeints comme des séducteurs pouvant offrir du luxe aux femmes (Weitzer et Kubrin, 2009), contribuerait à la banalisation de l'exploitation sexuelle des personnes (McClain et Garrity, 2011).

Un stéréotype est une « idée ou [une] image populaire et caricaturale que l'on se fait d'une personne ou d'un groupe, en se basant sur une simplification abusive de traits de caractère réels ou supposés » (Réseau Éducation-Médias, 2009b).

La prostitution juvénile : mieux la comprendre pour mieux la prévenir

Il s'avère très difficile d'estimer le nombre de personnes mineures qui échangent des faveurs sexuelles contre rétribution et celui des autres acteurs impliqués dans la marchandisation de la sexualité, notamment les souteneurs et les acheteurs de services sexuels (Flores et collab., 2005; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008). Aussi, les jeunes voient très rarement leurs comportements comme étant de la prostitution (Flores et collab., 2005) puisqu'ils connaissent les stigmates qui peuvent y être associés et ne veulent pas être considérés par les autres ou se considérer eux-mêmes comme des prostitués.

La prostitution juvénile est généralement définie comme le « fait de pratiquer des activités sexuelles en échange de biens ou de services, prioritairement pour des motifs autres que ses propres besoins sexuels et affectifs » (Hanigan, 1990). Dans la majorité des cas, les services sexuels sont échangés contre de l'argent, mais les jeunes peuvent également recevoir d'autres types de gratification (Martin, Hearst et Widome, 2010). Offrir de la drogue, un toit pour dormir ou un repas constituent autant de façons de créer une dette payable en faveurs sexuelles. Les filles seraient plus nombreuses que les garçons à recevoir des objets ou des vêtements contre des services sexuels (Martin, Hearst et Widome, 2010). **La notion de consentement libre et éclairé à des relations sexuelles est totalement absente des exemples de ce type. Qu'il y ait ou non contraintes ou menaces, il faut intervenir car, même si la personne qui échange des activités sexuelles pour des biens ou des services ne voit pas les choses ainsi, il s'agit d'une forme d'exploitation sexuelle.**

Dans l'imaginaire collectif, la prostitution fait référence à une femme en jupe courte et en bottes à talons hauts qui attend des clients au coin d'une rue (Pedersen et Hegna, 2003). Or, la prostitution peut prendre plusieurs formes : danse nue, service d'escorte, massages ou téléphones érotiques, photographies ou films pornographiques (Flores et collab., 2005).

Les jeunes qui se prostituent se retrouvent plus souvent dans des lieux clos, des bars de danseuses, des chambres de motels, des salons de massage ou bien des appartements privés, ce qui rend le phénomène moins visible et plus difficile à cerner. La prostitution de rue est de moins en moins fréquente; toutefois, elle existe encore et, chez les jeunes, elle se traduit souvent en une prostitution de survie contre laquelle d'autres options semblent inexistantes (Martin, Hearst et Widome, 2010). Internet et les réseaux sociaux sont aussi de plus en plus utilisés par les jeunes, particulièrement les 17-20 ans, pour faire de la sollicitation, soit dans le but d'échanger des services sexuels en ligne (cybersexe), soit dans celui de trouver des acheteurs de services sexuels potentiels (Saint-Jean, Roy et Dèque, 2012).

Ces activités ont lieu sous la contrainte (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008), donc sans être choisies librement ou désirées par les jeunes qui les exercent, et ce, même si la plupart d'entre eux disent avoir fait le choix de se prostituer. Dans ce contexte, il faut bien saisir qu'il s'agit d'exploitation sexuelle.

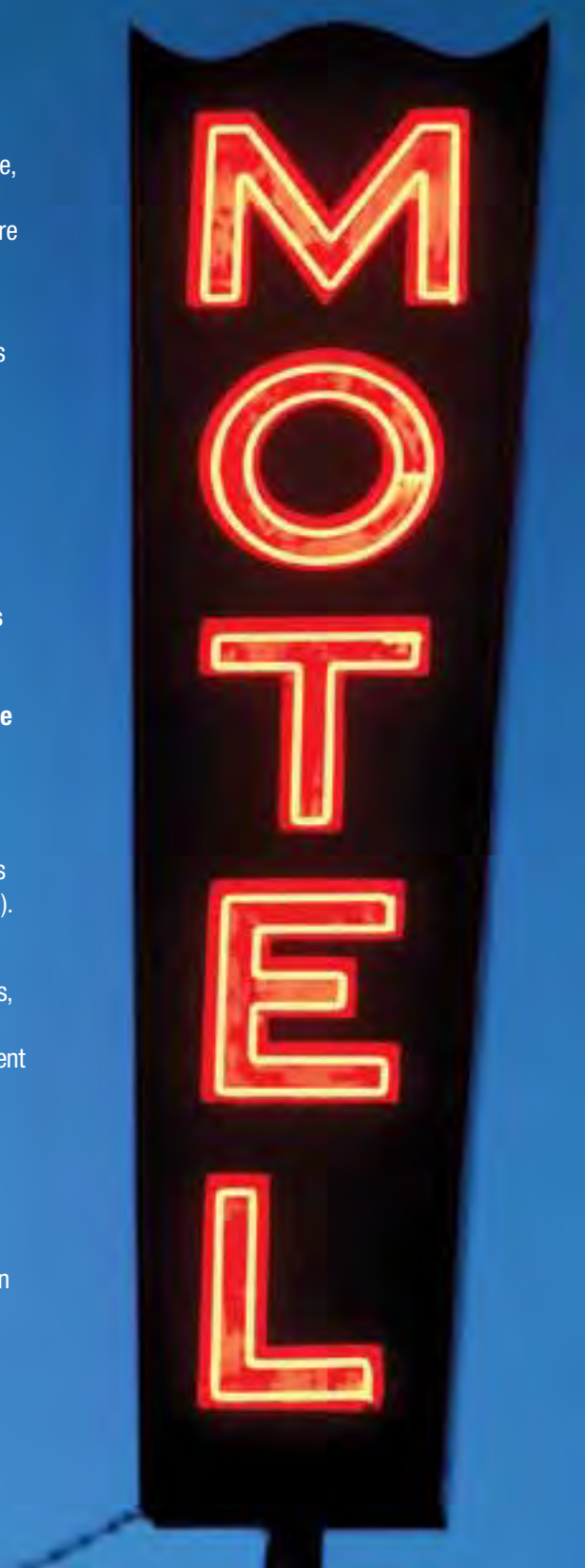

Le proxénétisme

Le proxénète peut agir seul, en réseau organisé ou à l'intérieur d'un commerce légal (bar de danseuses, salon de massage, etc.). Si le proxénétisme est une sphère d'activité criminelle importante de certains gangs de rue, il ne faut toutefois pas croire qu'ils sont les seuls à bénéficier de ce type de commerce lucratif.

Les proxénètes, que ce soit dans le contexte des gangs de rue ou non, recourent à plusieurs méthodes pour exploiter les filles, incluant la séduction, la tromperie et les fausses promesses. La séduction est souvent utilisée pour combler des carences affectives chez certaines victimes. Les proxénètes usent de la manipulation psychologique et exploitent la vulnérabilité de leurs victimes en vue de les amener progressivement à considérer la danse érotique ou la prostitution de façon positive ou, à tout le moins, comme possible. Même si les filles qui ont un proxénète disent avoir *accepté* de se prostituer, c'est plutôt parce qu'elles se sentent redevables envers quelqu'un qui leur a d'abord acheté vêtements ou drogues et qui leur a procuré un toit alors qu'elles étaient dans une situation de vulnérabilité extrême. Les relations que les filles entretiennent avec leur proxénète sont complexes, encore plus lorsqu'elles ont développé des sentiments envers lui, notamment dans le contexte d'une relation amoureuse.

Les jeunes filles qui se prostituent ne se voient généralement pas comme des victimes. Elles s'imaginent être aimées, avoir choisi ce qu'elles font, le faire pour gagner de l'argent (Friedman, 2005, cité dans Rand, 2009), alors qu'en réalité, elles y sont contraintes. La relation amoureuse avec le proxénète, le contrôle et la violence physique, psychologique et sexuelle qu'il exerce sur elles, souvent pendant des mois, voire des années, les rendent réticentes à dénoncer leur situation. Le degré d'exploitation et de contrôle varie d'un proxénète à l'autre; cependant, dans tous les cas, les victimes sont exploitées sexuellement et l'exploiteur s'empare généralement de la plupart des profits réalisés. Nous l'avons dit, le proxénétisme fait partie de la culture de certains gangs, mais il ne leur est pas exclusif. Il arrive qu'une fille participe au recrutement d'autres jeunes filles. Elle peut le faire au bénéfice d'un gang, à la demande de son proxénète, pour son propre compte ou pour améliorer ses conditions de vie (ex. : se libérer de l'emprise de son proxénète ou obtenir une gratification pour lui avoir amené une de ses amies).

La prostitution juvénile masculine

Les garçons agissent généralement de façon autonome, sans proxénète, et souvent dans un périmètre circonscrit, comme les quartiers gais et des parcs (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008). Certains exercent une prostitution de survie ou d'appoint, c'est-à-dire que l'argent ou les biens obtenus leur servent à répondre à leurs besoins de base ou à se payer du luxe; d'autres voient la prostitution comme un moyen de vivre des expériences sexuelles. Les garçons de la dernière catégorie sont plus souvent d'orientation homosexuelle (Dorais, 2003). Tout comme la prostitution juvénile féminine, la prostitution juvénile masculine n'est pas sans conséquences.

Des jeunes à risque ou directement touchés par la prostitution juvénile

Au Canada, on a déjà estimé à 10 000 le nombre de jeunes dans le milieu prostitutionnel (Hodgson, 1997, cité dans Geadah, 2003). À Montréal seulement, environ 4 000 jeunes de 12 à 25 ans se trouveraient dans ce milieu (Durocher et autres, 2002).

Une étude menée auprès d'élèves de 15 à 18 ans de la ville de Québec révèle que 4 % d'entre eux ont déjà offert des services sexuels contre de l'argent ou d'autres biens – par exemple de la drogue, de la nourriture, des vêtements ou un toit (Lavoie et autres, 2010) – et que 3 % d'entre eux affirment avoir déjà acheté de tels services. Cette étude montre aussi que les filles ont plus souvent offert des services sexuels, alors que les garçons en ont plus souvent acheté.

En moyenne, l'âge d'entrée dans la prostitution au Canada est de 14 ou 15 ans (Conseil du statut de la femme, 2012). Au Québec, une majorité des victimes de la prostitution juvénile seraient des jeunes filles vulnérables, âgées entre 13 et 16 ans, à la recherche d'amour, d'argent ou d'aventure (Dorais et collab., 2006; Conseil du statut de la femme, 2012). On estime qu'il y aurait trois fois plus de filles que de garçons qui s'adonneraient à la prostitution (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).

Pour ces jeunes, ce serait donc souvent durant l'adolescence qu'ont lieu les premiers échanges de services sexuels. D'où l'importance, comme éducateur ou intervenant, non seulement de promouvoir un agir sexuel sans coercition qui soit respectueux des désirs et du consentement des deux partenaires (Lavoie et autres, 2010), mais aussi d'être critique par rapport à l'échange de biens ou d'argent contre des services sexuels (Brawn et Roe-Sepowitz, 2008; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; Mitchell, Finkelhor et Wolak, 2010) et aux images des médias qui véhiculent des stéréotypes banalisant une question aussi lourde de conséquences que l'exploitation sexuelle.

Les raisons qui poussent les jeunes vers la prostitution

Plusieurs raisons amènent les jeunes vers le milieu prostitutionnel, qu'ils soient filles ou garçons. La raison la plus souvent invoquée dans le contexte de la prostitution par les gangs est le besoin ou le désir de gagner de l'argent à la suite d'une fugue, la prostitution devenant un moyen de survie (Cousineau, Fournier et Hamel, 2007).

Les jeunes filles qui se prostituent dans les gangs peuvent se sentir en sécurité, du moins au début, lorsque leur *chum* les protège et les accueille alors qu'elles avaient des difficultés chez elles (Cousineau, Fournier et Hamel, 2007). Les jeunes filles ont également un grand besoin de valorisation et de popularité (Cousineau, Fournier et Hamel, 2007) : il s'agit peut-être de la première occasion où elles se sentiront populaires, appréciées et *désirées*.

L'aventure, la recherche de sensations fortes ou le goût de faire la fête – surtout pour les jeunes attirés par les drogues ou l'alcool et une vie nocturne trépidante (Cousineau, Fournier et Hamel, 2007; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008) – sont d'autres raisons possibles. Ces raisons figurent parmi celles que les jeunes donnent le plus souvent eux-mêmes, car elles constituent des motivations conscientes.

Le besoin d'affection ou d'être accepté par un adulte, la recherche de puissance ou de pouvoir associés au désir sexuel suscité chez le client, la recherche d'un milieu d'appartenance – notamment lorsqu'il s'agit de prostitution au sein d'un gang de rue ou dans un milieu clos comme un bar de danseuses nues – et le fait, pour certains garçons, d'expérimenter des activités sexuelles homosexuelles et de confirmer leur orientation sexuelle (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008) comptent parmi les motivations considérées comme sous-jacentes parce que les jeunes ne saisissent pas toujours qu'elles les amènent à se prostituer.

Les facteurs de risque

Plusieurs facteurs peuvent conduire un jeune à la prostitution. Le fait de les connaître aide à déceler les adolescents vulnérables et à leur offrir le soutien dont ils ont besoin (Lavoie et autres, 2010). Les jeunes qui ont vécu des abus sexuels seraient d'ailleurs surreprésentés parmi ceux qui sont exploités sexuellement (Lavoie et autres, 2010; Svedin et Priebe, 2007, cité dans Lavoie et autres, 2010; Conseil du statut de la femme, 2012).

Parmi les facteurs de risque à prendre en considération, on trouve :

- des événements stressants, comme un déménagement, une rupture amoureuse ou la séparation des parents (Lavoie et autres, 2010; Van Brunschot, Gibbs et Brannigan, 2002);
- l'association avec des pairs déviants (Tyler, Hoyt et Whitbeck, 2000);
- des relations sexuelles précoces (Van Brunschot, Gibbs et Brannigan, 2002; Pedersen et Hegna, 2003; Martin, Hearst et Widome, 2010).

On recense également les facteurs prédisposants suivants :

- un environnement familial dysfonctionnel (Van Brunschot, Gibbs et Brannigan, 2002; Lavoie et autres, 2010; Reid, 2011);
- des antécédents de violence physique ou psychologique (Martin, Hearst et Widome, 2010);
- des antécédents de fugue (Van Brunschot, Gibbs et Brannigan, 2002; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; Martin, Hearst et Widome, 2010);
- des antécédents d'abus de substances psychotropes (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; Martin, Hearst et Widome, 2010; Pedersen et Hegna, 2003).

Ces facteurs n'ont pas tous la même incidence, mais leur accumulation augmente la vulnérabilité des jeunes par rapport au recrutement par les gangs de rue ou à l'exercice d'activités prostitutionnelles.

Les facteurs de protection

Certains facteurs peuvent, au contraire, diminuer les risques de victimisation et augmenter la capacité des jeunes à résister à des pressions et à faire des choix éclairés. La promotion de ces facteurs permet de mettre en place des moyens visant à modifier positivement les comportements et les actions des jeunes.

Parmi ces facteurs, on trouve, entre autres (ministère de la Sécurité publique du Québec, 2013) :

- une bonne estime de soi,
- un milieu familial fonctionnel et sain,
- l'influence positive des pairs,
- la capacité de demander et de recevoir de l'aide,
- un milieu de vie sécuritaire (exempt de toute forme de violence),
- la réussite scolaire et personnelle (le jeune croit en ses capacités et est capable de se projeter dans l'avenir).

Les conséquences de la prostitution

Les personnes prostituées et exploitées sexuellement sont très vulnérables à toutes les formes de violence et d'abus, que ce soit de la part de clients, de proxénètes ou d'homophobes dans le cas des prostitués masculins. Elles risquent donc de développer un syndrome de stress post-traumatique. Les recherches démontrent que de 55 % à 90 % des femmes prostituées en souffriraient (Farley et autres, 1998, cité dans Geadah, 2003) et se sentiraient en état de constante vigilance. Même lorsque la prostitution n'engendre pas de sentiments négatifs au début, les personnes finissent très souvent par se sentir déprimées et par développer des idées suicidaires (Geadah, 2003; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).

La plupart du temps, la prostitution aura de graves conséquences. Celles-ci peuvent être d'ordre psychologique, comme la diminution de l'estime de soi, la dépression et la désensibilisation au regard de l'affectivité, de la sexualité et de l'intimité (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008). Les conséquences peuvent également être physiques; citons notamment les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), une grossesse non désirée, la violence, la toxicomanie et l'épuisement (Geadah, 2003; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; Barnitz, 2001, cité dans Rand, 2009; McClain et Garrity, 2011; Damant, Noël et Dorais, 2007; Fleury et Fredette, 2002). Enfin, elles peuvent être sociales, par exemple la pauvreté, l'isolement et le décrochage scolaire (Kidd et Coimbra Liborio, 2011).

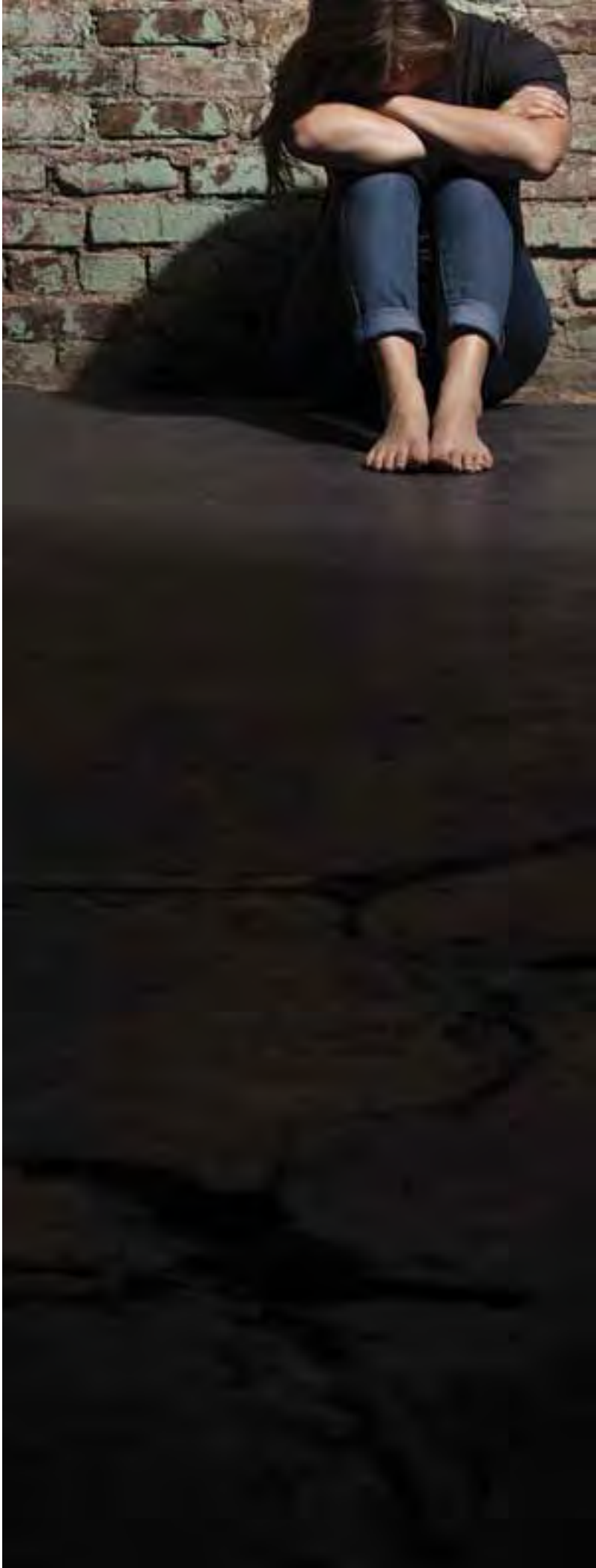

Actions pour les professionnels : reconnaître et aider les jeunes à risque ou impliqués dans la prostitution

Il peut arriver que vous soupçonniez qu'un jeune soit impliqué dans l'échange de services sexuels. Il est également possible qu'un jeune ayant ce vécu se confie à vous dans le but d'obtenir de l'aide.

Souvent, un jeune exerçant la prostitution laisse des indices de ses activités et, lorsque ces signes sont reconnus, certaines actions peuvent être posées pour l'aider. Il faut être alerte pour pouvoir déceler des indices qui seront, pour la plupart, bien camouflés. Il ne faut pas oublier qu'un indice – par exemple, mentir sur ses sorties – ne signifie pas automatiquement que la personne se prostitue ou soit exploitée sexuellement. L'intervenant doit surtout demeurer vigilant et utiliser ces indices comme des balises qui l'aideront à remarquer des changements susceptibles d'être associés à une situation d'échanges sexuels commerciaux (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008) ou encore à discerner un autre problème affectant l'adolescent ou l'adolescente, et cela dans un souci d'aider et de protéger les jeunes vulnérables.

Le tableau 1 présente les principaux signes qui pourraient indiquer qu'un jeune se prostitue ou est exploité sexuellement.

Tableau 1 | Signes pouvant être liés à la prostitution et à l'exploitation sexuelle chez le jeune

Ment sur ses sorties ou donne des réponses vagues (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).	Utilise un langage différent : mots de la rue, langage plus cru (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; McClain et Garrity, 2011).
Augmente sa consommation d'alcool ou de drogues, ou des deux (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; McClain et Garrity, 2011).	Possède des biens de grande valeur ou fait des sorties qui coûtent cher (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; McClain et Garrity, 2011).
S'enfuit de la maison ou découche plus souvent (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; McClain et Garrity, 2011).	Reçoit des cadeaux sans en expliquer clairement la provenance (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; McClain et Garrity, 2011).
S'absente de l'école ou abandonne ses cours (McClain et Garrity, 2011).	Dans le cas d'une fille, s'habille de façon plus provocante et utilise une image plus sexualisée d'elle-même (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).
Change d'amis, parle moins à ses anciens amis, a de nouveaux amis – souvent plus vieux – dont il ne connaît pas toujours le vrai nom (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).	Dans le cas d'une fille, a souvent des vêtements de rechange ou de la lingerie cachés dans un sac (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).
Dans le cas d'une fille, a un nouveau chum plus vieux qu'elle (McClain et Garrity, 2011).	Transporte une arme, des boîtes de condoms, des cartes d'affaire d'endroits habituellement non fréquentés par des jeunes (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).
Dans le cas d'une fille, a un nouveau tatouage, lequel peut être un signe d'appartenance à un proxénète (McClain et Garrity, 2011).	Utilise très souvent son cellulaire, reçoit nombre d'appels et raccroche rapidement quand quelqu'un est susceptible d'entendre sa conversation. Dans l'historique des appels reçus, les mêmes numéros reviennent souvent (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).

Des gestes pour aider

Le contact quotidien avec les jeunes permet souvent aux enseignants et aux intervenants de détecter un changement d'attitude ou de comportements chez l'un d'entre eux. Ainsi, si vous devenez convaincu, êtes témoin ou soupçonnez qu'un garçon ou une fille de votre milieu se trouve dans une situation d'exploitation sexuelle (après avoir assisté à des manœuvres de recrutement ou reçu les confidences d'un jeune, par exemple), vous devez entrer en contact avec le Directeur de la protection de la jeunesse et il est recommandé de signaler l'événement à la police également. La procédure d'intervention définie dans l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique pourra alors être enclenchée. Dans le cas où vous souhaiteriez dénoncer une personne que vous soupçonnez de faire du proxénétisme, vous devez alors communiquer avec la police.

Par ailleurs, différentes avenues s'offrent à vous pour parler avec les jeunes que vous savez ou croyez être impliqués dans la prostitution ou dans toute autre situation d'exploitation sexuelle. Les conseils suivants valent aussi pour les amis ou les autres jeunes qui voudraient aider quelqu'un se trouvant dans cette situation.

Vous devez mentionner au jeune qui se confie à vous qu'il est possible que sa situation soit signalée au Directeur de la protection de la jeunesse si vous considérez que sa santé et sa sécurité sont en danger.

- **Dire ce que vous observez, sans juger.** Faire part de vos inquiétudes au jeune et vous montrer disponible s'il souhaite parler de sa situation, sans pour autant forcer les confidences. Il est fort probable qu'une fille qui se fait demander de se prostituer par son *chum* ne soit pas tentée de vous parler de ce qu'elle vit et qu'elle ne reconnaisse pas avoir un problème. Elle risque plutôt de considérer qu'elle a choisi et désiré ce qui lui arrive et d'avoir honte d'en parler.

- **Écouter.** Permettre au jeune impliqué dans une situation d'exploitation sexuelle de dire quels inconvénients mais aussi, le cas échéant, quels avantages il a pu y trouver. L'écoute empathique est importante pour bien comprendre le jeune, même si cela peut vous faire réagir émotivement. L'instauration d'un climat de confiance est nécessaire à la relation d'aide.

- **Signaler toute situation d'exploitation sexuelle** au Directeur de la protection de la jeunesse et, le cas échéant, à la police. Vous pourrez ensuite aider le jeune à obtenir le soutien et les appuis dont il a besoin.

- **Orienter le jeune vers une ressource spécialisée.** S'il refuse d'aller chercher de l'aide ou si, malgré son déni, vous demeurez inquiet, n'hésitez pas à signaler sa situation aux autorités précitées.

- **Encourager les amis du jeune que vous croyez ou savez être impliqué dans une situation d'exploitation sexuelle à parler** de cette situation avec un adulte de confiance (parent, intervenant), surtout s'il s'y ajoute une fugue, un problème de consommation de drogue ou d'alcool, des dettes, etc. (Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008).

- **Offrir le soutien approprié au jeune et l'encourager** à s'investir dans de nouvelles activités peuvent l'aider à s'en sortir. Les amis sont aussi importants pour soutenir l'adolescent dans sa démarche.

Conclusion

L'exploitation sexuelle a plusieurs visages. Les jeunes acceptent-ils des échanges sexuels contre une rétribution en argent ou d'une autre nature dans le seul but d'attirer l'attention, sans véritablement comprendre ce qu'ils font ? Cette question mérite d'être approfondie.

Par ailleurs, la notion de consentement mutuel se situe au cœur de toute relation sexuelle authentique. Celle-ci représente une réponse à un désir présent chez deux partenaires qui se rencontrent et qui s'ouvrent l'un à l'autre, qui partagent une intimité, à la découverte du corps de l'autre (Marzano, 2003).

Le développement d'habiletés sociales et relationnelles, notamment celles qui sont en rapport avec les relations amoureuses et sexuelles (Cool, 2004; Table régionale de concertation sur la prostitution juvénile, 2008; Mitchell, Finkelhor et Wolak, 2010), est une avenue à emprunter pour aider les jeunes à s'engager dans des relations épanouissantes, qui répondent à leurs besoins. Cela devrait aussi leur permettre de mieux comprendre la notion de consentement et de renforcer leur capacité à s'affirmer. Cet objectif doit toutefois s'inscrire dans une démarche d'éducation à la sexualité plus large qui comprend une réflexion sur l'amour, les relations hommes-femmes et le contexte des relations sexuelles adolescentes (besoins, limites, etc.), que l'intervention ait lieu à l'école, en milieu communautaire ou dans un centre jeunesse.

Quelques ressources pour les jeunes ou pour les éducateurs et les intervenants concernant la prostitution juvénile

Pour les jeunes

Ressources à Montréal et à Québec :
- Projet d'Intervention auprès des Mineurs-res Prostitués-ées (PIAMP) : http://piamp.net (région de Montréal)
- Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) : www.pipq.org (région de Québec)

Partout au Québec :
- CLSC du quartier (8-1-1)
- Direction de la protection de la jeunesse
- Tel-jeunes : http ://teljeunes.com – 1 800 263-2266
- Sûreté du Québec : www.sq.gouv.qc.ca/adolescents/adolescents-conseils-sq.jsp ou sûreté municipale
- CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) : www.cavac.qc.ca/regions/accueil.html
- CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) : www.rqcalacs.qc.ca – 1 888 933-9007

Pour les éducateurs et les intervenants

- Cyberaide, centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet : https ://www.cyberaide.ca

Note aux intervenants quant aux activités d'apprentissage

Aux fins de l'efficacité de l'action en prévention auprès de l'ensemble des jeunes, les activités présentées ici ne visent pas essentiellement l'exploitation sexuelle mais plutôt la promotion des rapports égalitaires et d'un agir sexuel librement consenti. Tous les jeunes sont concernés par l'importance de vivre des relations amicales, amoureuses et sexuelles qui soient égalitaires, qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs désirs. Les deux activités proposées ont pour objectif de réduire la vulnérabilité des jeunes à l'égard de l'exploitation sexuelle en luttant contre la banalisation de celle-ci et en les informant sur le consentement sexuel. Il faut se rappeler qu'à l'adolescence, les relations sexuelles sont loin d'être banales.

Nous vous invitons à vous référer à la page 14 pour répondre individuellement aux besoins d'un jeune qui est aux prises avec des difficultés touchant de près ou de loin à la prostitution ou à d'autres formes de marchandisation ou d'exploitation de la sexualité.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Les pages qui suivent contiennent des activités visant à sensibiliser les jeunes de 4e et 5e secondaire tant aux stéréotypes sexuels issus de l'univers de la prostitution présentés dans les vidéoclips qu'à l'importance de se sentir libre de consentir à des gestes sexuels. Les adolescents seront invités d'abord à poser un regard critique sur ce qu'ils écoutent ou regardent, puis à réfléchir à l'influence que peuvent avoir ces images sur la construction de leurs propres représentations des relations amoureuses et sexuelles.

Ces activités peuvent être offertes dans les écoles, les maisons de jeunes ou autres organismes communautaires et les centres jeunesse. Pour faciliter l'intervention en éducation à la sexualité, nous suggérons dix règles de fonctionnement (voir le tableau 2). D'autres règles, proposées par les jeunes ou la personne qui animera les rencontres, pourront leur être ajoutées.

Il est par ailleurs important d'informer les jeunes de l'existence des services éducatifs complémentaires qui leur sont offerts à l'école (travailleur social, psychologue, psychoéducateur, infirmière). D'autres ressources et références pour les jeunes et les intervenants sont présentées à la page 17.

Tableau 2 | Dix règles de fonctionnement pour l'intervention en matière d'éducation à la sexualité

1	Être sensible, respectueux et à l'écoute en ce qui concerne les réactions et les sentiments manifestés par les autres.
2	Ne pas faire de commentaires massue ou définitifs et ne pas ridiculiser les commentaires ou les questions des autres ni insulter ces derniers.
3	Se sentir libre de répondre ou non à une question.
4	Essayer d'employer les termes exacts.
5	Ne pas personnaliser les questions ou les situations.
6	Ne pas répéter ailleurs les propos formulés par les autres.
7	Garder dans l'idée que toutes les questions sont acceptables et valables.
8	Discuter, au besoin, de la question avec ses parents*.
9	Employer le *je* pour donner ses opinions et parler de ses sentiments.
10	Faire connaître ses insatisfactions concernant la rencontre à l'enseignant ou à la personne qui anime.

* Ou tout autre adulte avec qui le jeune a un lien significatif, en qui il a confiance pour parler de sexualité et qui, le cas échéant, agit comme tuteur auprès de lui.

Source : Gouvernement du Québec (2003). *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation,* rédigé par Francine Duquet, [Québec], ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 39-40.

Arrimages possibles avec le Programme de formation de l'école québécoise et le Cadre de référence des services éducatifs complémentaires

Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)

Visées du PFEQ

- Structuration de l'identité
- Construction d'une vision du monde
- Développement du pouvoir d'action

Domaine général de formation

Santé et bien-être

Amener le jeune à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de la sécurité et de la sexualité.

Axes de développement

Conscience de soi et de ses besoins fondamentaux
Besoin d'affirmation de soi; besoin du respect de son intégrité physique et psychique; besoin d'acceptation et d'épanouissement; besoin de valorisation et d'actualisation; besoin d'expression de ses émotions.

Connaissance des conséquences de ses choix personnels sur sa santé et son bien-être
Connaissance des principes d'une sexualité équilibrée; conscience de l'influence de ses comportements et de ses attitudes sur son bien-être psychologique.

Médias

Amener le jeune à faire preuve de sens critique, éthique et esthétique à l'égard des médias et à produire des documents médiatiques respectant les droits individuels et collectifs.

Axes de développement

Constat de la place et de l'influence des médias dans sa vie quotidienne et dans la société
Conscience de l'influence des messages médiatiques sur sa vision du monde et sur son environnement quotidien.

Appréciation des représentations médiatiques de la réalité
Reconnaissance de l'impact tant positif que négatif des messages médiatiques; distinction entre le réel, l'imaginaire et la réalité virtuelle.

Compétences transversales

- Exercer son jugement critique.

Cadre de référence des services éducatifs complémentaires

Programme de services d'aide

Accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre

Programme de services de vie scolaire

Amener l'élève à développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa dimension morale et spirituelle, ses relations interpersonnelles ainsi que son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté.

Des arrimages avec des domaines disciplinaires, d'autres éléments du Programme de formation de l'école québécoise ou encore des programmes liés aux services complémentaires pourraient être faits, selon l'expertise et l'intérêt des personnes mises à contribution pour l'animation des activités.

ACTIVITÉ 1

Des images et des messages faisant référence à la marchandisation de la sexualité dans les vidéoclips

Durée

75 minutes

Intentions éducatives

- Déceler les stéréotypes faisant référence à la marchandisation de la sexualité dans les vidéoclips.
- Comprendre comment ces stéréotypes peuvent nuire à l'établissement de relations égalitaires entre les garçons et les filles, et conduire à la banalisation de l'exploitation sexuelle.

Contenu

- Des images et des messages qui glorifient la prostitution (p. 5)
- Les conséquences de la banalisation de l'exploitation sexuelle dans les vidéoclips et les chansons (p. 5)

Mise en contexte à présenter aux jeunes*

Vous êtes des extra-terrestres en mission sur la Terre et vous devez faire un rapport sur les agissements des hommes et des femmes. Pour ce faire, vous regardez des vidéoclips (ou des extraits de films, des annonces publicitaires, etc.) qui présentent des stéréotypes sexuels.

Vous devez vous référer aux images du vidéoclip qui a été attribué à votre équipe de quatre extra-terrestres pour décrire les hommes et les femmes en fonction de leurs actions, interactions et apparence. Vous inclurez également dans votre description les autres aspects que vous remarquez et que vous jugez importants de mentionner. Le rapport écrit de ce que vous avez vu sera réutilisé plus tard dans l'activité.

* Dire aux jeunes que l'objectif n'est pas de leur faire donner leur point de vue sur un genre musical. Vous souhaitez plutôt qu'ils prennent conscience tant des représentations des hommes et des femmes dans les clips et les paroles de chanson que des messages qui y sont explicitement ou implicitement transmis.

1 Discuter de chacun des vidéoclips (qui peuvent avoir été visionnés ou non en classe) avec l'ensemble des jeunes en s'inspirant des questions suivantes pour animer la discussion. Écrire au tableau les réponses données par les équipes aux deux premières questions.

- Comment sont représentées les filles dans la vidéo ? Les garçons ?
- Quelles sont les actions et quels sont les gestes des filles ? Des garçons ?
- Comment les hommes et les femmes s'expriment-ils ? Comment communiquent-ils entre eux ?
- Qu'avez-vous noté de propre à chacun des sexes ? Qu'est-ce qui est semblable pour les deux sexes ?
- Comment décrivez-vous les interactions entre les hommes et les femmes sur la Terre, selon ce que vous avez observé dans les vidéoclips ?

Éléments de réponse pouvant être donnés :

- Les rapports hommes-femmes sont « sexualisés » : ils sont présentés dans un mode de séduction, dans des mises en scène de relations sexuelles.
- La femme agit pour faire valoir son apparence, plaire à l'homme. Elle est peu habillée comparativement aux garçons. Elle est présentée comme leur objet. Souvent, plusieurs femmes gravitent autour d'un seul homme.
- Les garçons agissent comme des « proxénètes » ou des *players*. Ils sont présentés de façon à ce que l'on voie leur richesse (voiture, bijoux, vêtements) et leur pouvoir.
- Les représentations précitées se rencontrent autant dans les images que dans les paroles des chansons.

---

2 L'enseignant ou l'intervenant se fait remettre le rapport écrit de chaque équipe et les distribue au hasard aux équipes.

Mise en contexte à présenter aux jeunes – suite

Vous êtes redevenus des adolescents humains et vous avez en main le rapport qu'une équipe d'extra-terrestres a écrit sur les agissements des hommes et des femmes.

Après avoir pris connaissance du rapport, en équipe, notez vos réponses aux questions suivantes :

- Que pensez-vous du portrait que les extra-terrestres ont fait des relations entre les hommes et les femmes sur Terre ?
- Sur quels points êtes-vous en désaccord ? En accord ? Pourquoi ?
- Quels sont les points qui divergent le plus de la réalité des hommes et des femmes sur le plan des relations qu'ils ont entre eux (relations amicales, amoureuses, sexuelles) ?
- Vous répondez aux extra-terrestres pour leur parler des relations hommes-femmes et pour leur fournir un portrait plus juste : que leur dites-vous ?

---

3 Discuter en groupe des réflexions suscitées par l'analyse des vidéoclips.
Questions de discussion suggérées :

- Des images (danse nue, escorte, etc.) ou messages (par exemple le mot *pimp*) sont associés au monde de la prostitution. Lesquels avez-vous décelés ?
- Pourquoi fait-on référence à la prostitution comme à une activité *glamour*, selon vous ?
- Quelle influence ces images peuvent-elles avoir sur les relations hommes-femmes, selon vous ?
  - En quoi les vidéoclips peuvent-ils influencer la vision que l'on a des hommes en tant que fille ? En tant que garçon ?
  - En quoi les vidéoclips peuvent-ils influencer la vision que l'on a des femmes en tant que fille ? En tant que garçon ?
- Comment ces représentations peuvent-elles teinter :
  - les relations d'amitié entre les garçons et les filles ?
  - les relations amoureuses (séduction, sentiments, intimité entre les partenaires, etc.) ?
  - les relations sexuelles (désir, plaisir, consentement, etc.) ?
- Quelles attentes ces représentations peuvent-elles créer ?
- Vous avez tenté de dresser un portrait plus juste des relations entre les hommes et les femmes. Qu'en ressort-il ? En quoi les portraits faits par les extra-terrestres et celui que vous avez produit après sont-ils semblables ? En quoi sont-ils différents ?

4 Conclure l'activité en puisant dans les idées qui suivent.

Les filles et les garçons qui apparaissent dans les vidéoclips analysés ne correspondent pas à la réalité. Il en est souvent de même dans les films ou les séries télévisées. Ces modèles d'hommes et de femmes que l'on voit dans les médias laissent croire que les filles doivent être séduisantes et les garçons, séducteurs. Pourtant, les dynamiques de séduction ne devraient pas camper les unes et les autres exclusivement dans ces rôles.

Revenir sur le portrait plus réaliste fait par les équipes et discuter de moyens plus égalitaires, moins stéréotypés d'entrer en contact avec quelqu'un qui nous plaît.

Rappeler aux jeunes l'importance de demeurer critiques quant à la façon dont sont représentés les hommes et les femmes dans les différents médias, et de se questionner sur le respect de soi et de l'autre dans ces représentations de la séduction ou de la sexualité. Il est légitime de rechercher l'amour, l'affection et d'espérer être préféré à d'autres, mais la façon d'entrer en contact avec une personne désirée, pour que s'établisse une relation égalitaire, doit être affranchie de ces stéréotypes et basée sur qui l'on est vraiment.

Réflexions pour un agir sexuel librement consenti[1]

ACTIVITÉ 2

1 Commencer la rencontre en annonçant le sujet, soit les notions de consentement et de respect de ses besoins ou désirs ainsi que de ceux de l'autre par rapport au choix de vivre ou non des contacts sexuels.

2 Proposer un travail en équipe de trois ou quatre personnes. Chaque équipe reçoit une des trois mises en situation et a entre dix et quinze minutes pour discuter et répondre aux questions qui sont proposées. Dire aux jeunes qu'une séance plénière permettra ensuite de revenir sur chacune des mises en situation.

Mise en situation A

Annie *trippe* sur Jean-François. Elle a très hâte au *party* de vendredi, parce qu'elle sait qu'il est invité aussi. Enfin, c'est vendredi et le *party* bat son plein ! Tout d'un coup, Jean-François vient vers elle en compagnie de deux de ses amis. Il arrive en riant et dit à Annie que, si elle est capable d'enlever son soutien-gorge en gardant son chandail, il lui donne 20 $. Ses amis ajoutent, toujours en riant, qu'ils vont lui donner 20 $ de plus si elle accepte ensuite de leur montrer ses seins.

- Que risque-t-il d'arriver, selon vous ? Annie acceptera-t-elle le pari ?
- Quelles sont les implications de chaque choix possible :
  - pour Annie (enlever son soutien-gorge ou non, montrer ses seins ou non) ?
    - Pistes possibles : elle pense au lendemain, au risque que quelqu'un photographie ou filme la scène, aux sentiments qu'elle pourrait éprouver en fonction des différentes issues de la situation (fierté, honte, culpabilité, soulagement, etc.), au fait qu'elle est amoureuse de Jean-François et qu'elle pourrait envisager d'accepter pour lui plaire ou seulement pour l'argent.
  - pour Jean-François (retirer ou non sa proposition, encourager ou non celle de ses amis, ne rien faire, désamorcer la situation) ?
    - Pistes possibles : il pense au lendemain, au risque que quelqu'un photographie ou filme la scène, aux sentiments que lui-même et ses amis pourraient éprouver en fonction des différentes issues de la situation (fierté, honte, culpabilité, soulagement, etc.), à l'éventualité qu'il ait fait cette proposition pour se rendre populaire auprès de ses amis, à la possible atteinte à sa réputation pour avoir incité Annie à poser un tel geste.
  - pour les amis qui sont présents (dissuader Annie ou non, faire valoir le caractère inacceptable des propositions, quitter les lieux, faire augmenter la mise) ?
    - Pistes possibles : ils pensent au lendemain, au risque que quelqu'un photographie ou filme la scène, aux sentiments qu'ils pourraient éprouver en fonction des différentes issues de la situation (fierté, honte, culpabilité, soulagement, regret, etc.).
- Comment cette situation pourra-t-elle influencer positivement ou négativement la relation entre Annie et Jean-François (Continuera-t-elle d'être amoureuse de lui ? Et lui, deviendra-t il amoureux d'elle ? Etc.) ?
- Vous êtes un ami de Jean-François, que lui dites-vous ?

1. Cette activité est inspirée de Duquet, Gagnon et Faucher (2010).

Durée

75 minutes

Intention éducative

- Situer l'importance du consentement et du respect de ses besoins ou désirs ainsi que de ceux de l'autre dans le choix de vivre ou non des contacts sexuels.

Contenu

- L'exploitation sexuelle : une absence de consentement (p. 4)
- Des gestes pour aider (p. 14)

- Vous êtes une amie d'Annie, que lui dites-vous ? Le fait de la savoir amoureuse de Jean-François vous ferait-il changer vos propos ?
- À quel point l'argent pourrait-il influencer la décision d'Annie ?

Messages-clés :

- Montrer que tous les protagonistes ont un rôle à jouer dans l'issue de la situation. Chacun a le pouvoir d'intervenir. Bien que les jeunes pourraient évoquer l'idée que chacun fait ce qu'il veut de son corps, leur dire que le fait d'offrir de l'argent à une personne pour qu'elle se dénude est inacceptable. Se dénuder est un geste intime qui n'est pas banal.
- Offrir de l'argent à quelqu'un pour l'inciter à poser un geste sexuel, c'est lui imposer une contrainte et, sous la contrainte, aucun réel consentement n'est possible (avec ou sans argent).
- De plus, qu'il y ait de l'argent en jeu ou non, le fait qu'Annie accepte n'augmentera probablement pas ses chances de séduire Jean-François.
- Se dénuder en public dans l'espoir de séduire quelqu'un ne suscitera pas le genre d'intérêt souhaité.

Mise en situation B

Marc finit son cours de basket le mercredi soir. En sortant de l'école, il croise Jonathan, qui lui offre d'aller souper au resto. Marc est d'accord; il trouve Jonathan *de son goût*. Au resto, Jonathan insiste pour payer. Marc est surpris, mais il accepte. Plus tard, Jonathan reconduit Marc chez lui, en voiture. Il s'arrête soudainement en chemin, pose sa main sur la cuisse de Marc et insiste pour l'embrasser sur la bouche. Marc trouve que cela va trop vite. Jonathan insiste en rappelant à Marc qu'il lui a payé à souper et qu'il lui doit bien ce baiser…

- Selon vous, comment Marc pourrait-il réagir dans cette situation ?
  - Pistes possibles :
    - il refuse, explique à Jonathan que le fait d'avoir accepté son invitation à souper ne l'autorise pas à exiger un baiser en retour et parle ensuite de cet événement à une personne de confiance;
    - il demande à Jonathan de le reconduire tout en évitant de lui répondre;
    - il demande à descendre de la voiture et trouve une autre façon de rentrer chez lui;
    - il accepte, pour acheter la paix ou parce que l'attitude de Jonathan le rend mal à l'aise;
    - il pense aux sentiments qu'il pourrait éprouver en fonction des différentes issues de la situation.
- Vous êtes un ami de Marc. Il se confie à vous le lendemain de l'événement. Que lui dites-vous ? (Se référer aux pistes d'intervention de la page 14 pour donner des balises aux jeunes.)
- Qu'est-ce qui pose problème dans l'attitude de Jonathan envers Marc ?

Messages-clés :

- On peut être victime d'exploitation sexuelle, peu importe son sexe et son orientation sexuelle.
- Payer une sortie, un repas ou des biens (vêtements, cellulaire, etc.) à quelqu'un n'autorise pas une personne à exiger des gestes sexuels en compensation.
- Consentir à une sortie, à un souper ou à toute autre activité n'oblige pas à consentir à des gestes sexuels. Céder, ce n'est pas consentir.
- Il est toujours possible de changer d'idée, à n'importe quel moment.
- Si le besoin s'en fait sentir, il est important de parler d'une telle situation, peu importe quand elle s'est produite, à une personne de confiance (ami, parent, intervenant).

Mise en situation C

Mathieu se confie à deux amis : Erica, une des filles de leur école, lui a fait comprendre, à plusieurs reprises, qu'elle aimerait avoir une relation sexuelle avec lui. Mathieu n'est pas intéressé par Erica et n'a pas envie d'accepter. Ses amis lui disent qu'il est chanceux, qu'il serait *niaiseux* de ne pas en profiter, que tous les *gars* aimeraient coucher avec elle. Ils remettent en question sa virilité. Mathieu ne sait pas comment réagir.

- Comment pensez-vous que Mathieu se sent dans cette situation ?
  - Pistes possibles :
    - il ressent une pression de la part d'Érica et de ses amis;
    - il est surpris de la réaction de ses amis : en se confiant à eux, il espérait avoir du soutien et de l'aide pour trouver une solution;
    - il a peur que ses amis en parlent à d'autres et que des rumeurs circulent à son sujet;
    - il se demande s'il a envie de vivre cette expérience ou non avec Erica, quelles en seront les implications, quels sentiments il pourra éprouver selon les différentes issues de la situation.
- Selon vous, comment Mathieu pourrait-il réagir ?
  - Pistes possibles :
    - il maintient son choix de ne pas accepter puisqu'il n'est pas intéressé par Erica;
    - il accepte la proposition d'Érica, mais il est soucieux de sa réputation;
    - il évite de croiser Érica à l'école parce qu'il ne sait pas comment réagir à sa proposition.
- Que pensez-vous de l'attitude des amis de Mathieu ?

Messages-clés :

- Consentir, c'est accepter librement une proposition qui nous est adressée (Duquet, Gagnon et Faucher, 2010). Répondre à un geste sexuel ou le poser sous la pression, la contrainte, la peur ou en échange de quelque chose, ce n'est pas consentir.
- Le consentement doit être mutuel entre les personnes concernées par un geste à caractère sexuel, et non être donné par un tiers (ami ou autre).
- Les mêmes critères s'appliquent autant aux filles qu'aux garçons quand il s'agit de déterminer s'il y a consentement ou non.

3 Discuter avec tous les jeunes sur la base de leurs réponses aux mises en situation et compléter ces réponses à l'aide des messages-clé relatifs à chaque mise en situation.

4 Conclure l'activité en puisant dans les idées qui suivent.

Consentir à une activité sexuelle ou à une autre demande d'ordre sexuel n'est pas un geste banal. Chacun doit avoir un réel choix de poser ou non des gestes sexuels. Se sentir obligé de poser un geste, que ce soit parce que quelqu'un insiste, impose une contrainte ou offre une gratification comme de l'argent ou des biens, ce n'est pas consentir. Le respect de son intimité ainsi que de son intégrité psychique et physique vaut beaucoup plus encore.

Les relations sexuelles devraient être vues comme quelque chose d'authentique, découlant d'un désir présent chez les deux partenaires qui se rencontrent et s'ouvrent l'un à l'autre, qui partagent une intimité profonde, à la découverte du corps de l'autre. Prendre les gestes sexuels à la légère peut nous amener soit à poser des gestes sans vraiment le vouloir, soit à insister pour que quelqu'un, qu'il soit notre partenaire amoureux ou non, se plie à nos demandes. Insister, exercer une pression pour qu'une personne pose un geste sexuel n'est pas une attitude acceptable. Aussi, nous avons le droit de refuser de céder à une demande sexuelle qui ne nous convient pas et celui de changer d'idée quand cela ne se déroule pas comme nous le voulons.

Il est légitime de vouloir plaire et être désiré. Or, les relations amoureuses et sexuelles sont beaucoup plus épanouissantes lorsqu'elles se déroulent dans un contexte où les deux partenaires se respectent et se soucient l'un de l'autre.

Bibliographie

BRAWN, Kara Marie, et Dominique ROE-SEPOWITZ (2008). « Female juvenile prostitutes : exploring the relationship to substance use », *Children and Youth Services Review*, vol. 30, no 12, décembre, p. 1395-1402.

BRYANT, Yaphet (2008). « Relationships between exposure to rap music videos and attitudes toward relationships among African American youth », *The Journal of Black Psychology*, vol. 34, no 3, août, p. 356-380.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2012). *La prostitution : il est temps d'agir – Avis*, Québec, Conseil du statut de la femme, 154 p. Également disponible en ligne : http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=9dfcb4ff-d60d-4c42-af9e-dfabadd202d5&groupId=2464358.

COOL, Julie (2004). *La prostitution au Canada : un aperçu*, publication no PRB-04-43F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 19 p.

COUSINEAU, Marie-Marthe, Michèle FOURNIER et Sylvie HAMEL (2007). « Filles et gangs de rue : quand le rêve tourne au cauchemar », dans NORMANDEAU, Sylvie, et autres (dir.). *Prévention de la violence envers les filles : Les programmes doivent-ils être spécifiques selon le genre ? : actes du colloque tenu à Montréal le 25 octobre 2002*, [Montréal], Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, p. 67-78. (coll. « Réflexions » ; 17).

DAMANT, Dominique, Lina NOËL et Michel DORAIS (2007). « Le travail du sexe, une réalité genrée ? », dans NORMANDEAU, Sylvie, et autres (dir.). *Prévention de la violence envers les filles : Les programmes doivent-ils être spécifiques selon le genre ? : actes du colloque tenu à Montréal le 25 octobre 2002*, [Montréal], Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, p. 63-66. (coll. « Réflexions » ; 17).

DORAIS, Michel, en collaboration avec Patrice CORRIVEAU (2006). *Jeunes filles sous influence : Prostitution juvénile et gangs de rue*, Montréal, VLB Éditeur, 113 p. (coll. « Des hommes et des femmes en changement » ; 26).

DORAIS, Michel (2003). *Travailleurs du sexe*, Montréal, VBL Éditeur, 103 p. (coll. « Des hommes et des femmes en changement » ; 23).

DUQUET, Francine, Geneviève GAGNON et Mylène FAUCHER (2010). *Oser être soi-même – Projet « Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation »*, Montréal, Université du Québec à Montréal, pag. variée. Également disponible en ligne : www.er.uqam.ca/nobel/jeunes/OSER_ETRE_SOI_MEME_DOC_COMPLET.pdf.

DUROCHER, Lise, et autres (2002). « La prostitution juvénile : quoi de neuf ? », *Défi jeunesse*, vol. 9, no 1, novembre, p. 23-30.

ÉDUCALOI (2014a). *Le consentement sexuel*, [En ligne]. [http://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel] (Consulté le 19 février 2014).

ÉDUCALOI (2014b). *Le consentement sexuel : les situations de dépendance et d'exploitation*, [En ligne]. [http://www.educaloi.qc.ca/capsules/consentement-sexuel-les-situations-de-dependance-et-dexploitation] (Consulté le 19 mars 2014).

FLEURY, Évelyne, et Chantal FREDETTE (2002). *Le silence de Cendrillon : prostitution juvénile par les gangs – Guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée*, [Montréal], Centre jeunesse de Montréal, 52 p.

FLORES, Jasline, en collaboration avec Marie-Marthe COUSINEAU et Évelyne FLEURY (2005). *Mieux connaître et agir – Thème : Prostitution juvénile*, [s. l.], Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 10 p.

GEADAH, Yolande (2003). *La prostitution : un métier comme un autre ?*, Montréal, VLB éditeur, 294 p. (coll. « Des hommes et des femmes en changement » ; 24).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2003). *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*, rédigé par Francine Duquet, [Québec], ministère de l'Éducation et ministère de la Santé et des Services sociaux, 56 p.

GRABE, Shelly, and Janet Shibley HYDE (2009). « Body objectification, MTV, and psychological outcomes among female adolescents », *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 39, no 12, décembre, p. 2840-2858.

HANIGAN, Patricia (1990). *La jeunesse en difficulté : comprendre pour mieux intervenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, XIX, 323 p.

JOHNSON, James D., et autres (1995). « Differential gender effects of exposure to rap music on African American adolescents' acceptance of teen dating violence », *Sex Roles*, vol. 33, nos 7-8, octobre, p. 597-605.

KALOF, Linda (1999). « The effects of gender and music video imagery on sexual attitudes », *The Journal of Social Psychology*, vol. 139, no 3, juin, p. 378-385.

KIDD, Sean A., et Renata Maria COIMBRA LIBORIO (2011). « Sex trade involvement in São Paulo, Brazil and Toronto, Canada : narratives of social exclusion and fragmented identities », *Youth and Society*, vol. 43, no 3, septembre, p. 982-1009.

KISTLER, Michelle E., et Moon J. LEE (2009). « Does exposure to sexual hip-hop music videos influence the sexual attitudes of college students ? », *Mass Communication and Society*, vol. 13, no 1, p. 67-86.

LAMALICE, Olivier (2013). « *Blurred Lines* : ironiquement ou simplement sexiste ? », *Gazette des femmes*, [En ligne], 4 octobre, [www.gazettedesfemmes.ca/7221/blurred-lines-ironiquement-ou-simplement-sexiste].

LAVOIE, Francine, et autres (2010). « Buying and selling sex in Québec adolescents : a study of risk and protective factors », *Archives of Sexual Behavior*, vol. 39, no 5, octobre, p. 1147-1160.

LMFAO (2011). *Put that a$$ to work*, [paroles de Skyler Huston Gordy], [En ligne]. [www.directlyrics.com/lmfao-put-that-ass-to-work-lyrics.html].

MARTIN, Lauren, Mary O. HEARST et Rachel WIDOME (2010). « Meaningful differences : comparison of adult women who first traded sex as a juvenile versus as an adult », *Violence Against Women*, vol. 16, no 11, novembre, p. 1252-1269.

MARZANO, Michela (2003). « "Et si je meurs avant mon suicide, c'est qu'on m'aura assassinée" : pensées libres autour de la prostitution », *Raisons politiques*, 2003/3, no 11, septembre, p. 133-148.

McCLAIN, Natalie M., et Stacy E. GARRITY (2011). « Sex trafficking and the exploitation of adolescents », *Journal of Obstetric, Gynecologic, and Neonatal Nursing*, vol. 40, no 2, mars-avril, p. 243-252.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2013). *Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des adolescents : guide de présentation 2011-2014*, [s. l.], ministère de la Sécurité publique du Québec, III, 11 p.

MITCHELL, Kimberly J., David FINKELHOR et Janis WOLAK (2010). « Conceptualizing juvenile prostitution as child maltreatment : findings from the National Juvenile Prostitution Study », *Child Maltreatment*, vol. 15, no 1, février, p. 18-36.

ORANGE, Carolyn (1996). « Rap videos : a source of undesirable vicarious empowerment for African-American males », *The High School Journal*, vol. 79, no 4, avril-mai, p. 281-292.

PEDERSEN, Willy, et Kristinn HEGNA (2003). « Children and adolescents who sell sex : a community study », *Social Science and Medicine*, vol. 56, no 1, janvier, p. 135-147.

RAND, April (2009). « It can't happen in my backyard : the commercial sexual exploitation of girls in the United States », *Child and Youth Services*, vol. 31, nos 3-4, juillet-décembre, p. 138-156.

REID, Joan A. (2011). « An exploratory model of girl's vulnerability to commercial sexual exploitation in prostitution », *Child Maltreatment*, vol. 16, no 2, mai, p. 146-157.

RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS (2009a). *Conséquences des stéréotypes*, [En ligne]. [www.education-medias.ca/francais/projets_speciaux/trousse_medias/stereotypes/image_stereotypee_jeunes.cfm] (Consulté le 27 novembre 2011).

RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS (2009b). *Stéréotypes*, [En ligne]. [www.education-medias.ca/francais/projets_speciaux/trousse_medias/stereotypes/qu_est_ce_stereotype.cfm] (Consulté le 27 novembre 2011).

SAINT-JEAN, Alfred, Jonathan ROY et Thomas DÈQUE [2012]. « La prostitution juvénile des filles à l'ère de la nouvelle technologie », *Colloque sur la prostitution juvénile des filles et des garçons au Québec à l'ère des nouvelles technologies, 12 novembre 2011, Collège de Maisonneuve, Montréal : actes officiels du colloque*, [Montréal], PIAMP [Projet d'intervention auprès des mineurs-res prostitués-ées], p. 73-79.

TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION SUR LA PROSTITUTION JUVÉNILE (2008). *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile*, Québec, Centre jeunesse de Québec, 107 p.

TYLER, Kimberly A., Dan R. HOYT et Les B. WHITBECK (2000). « The effects of early sexual abuse on later sexual victimization among female homeless and runaway adolescents », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 15 no 3, mars, p. 235-250.

VAN BRUNSCHOT, Erin GIBBS et Augustine BRANNIGAN (2002). « Childhood maltreatment and subsequent conduct disorders : the case of female street prostitution », *International Journal of Law and Psychiatry*, vol. 25, no 3, mai, p. 219-234.

WEITZER, Ronald, et Charis E. KUBRIN (2009). « Misogyny in rap music : a content analysis of prevalence and meanings », *Men and Masculinities*, vol. 12, no 1, octobre, p. 3-29.

msss.gouv.qc.ca/itss
itss.gouv.qc.ca

Santé
et Services sociaux
Québec

TEL-JEUNES
www.teljeunes.com
1 800 263-2266

UQÀM

14-314-01FA